

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Chiheb GHANMI et Mr Chérif Ben Zina.

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	2 016	2 015
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et corporelles	(1)	3 957 239	3 594 015
Moins: Amortissements		-2 056 608	-1 629 602
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		1 900 631	1 964 413
Immobilisations financières	(2)	6 924 841	5 195 142
Moins: Provisions		-149 600	-33 000
Total Immobilisations financières		6 775 241	5 162 142
Autres actifs non courants		149 396	64 023
Total des actifs non courants		8 825 268	7 190 578
Affacturages et comptes rattachés	(3)	160 369 486	142 098 468
Moins: Provisions & Agios réservés	(4)	-14 383 789	-14 078 182
Autres actifs courants	(5)	1 668 139	1 319 739
Liquidités et équivalents de liquidités	(6)	115 283	632 337
Total des actifs courants		147 769 119	129 972 363
TOTAL DES ACTIFS		156 594 388	137 162 941

BILAN ARRÊTÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2016
(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2 016	2 015
Capitaux propres			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		864 593	667 649
Réserves Fonds Social		43 858	50 160
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		6 150 000	4 320 000
Réserves Pour Risques Généraux		-	-
Résultats Reportés		371 932	715 843
Résultat en Instance d'Affectation		-	-
Modifications Comptables		-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(7)	22 430 384	20 753 652
Résultat de l'exercice		2 737 815	3 223 033
Total des capitaux propres avant affectation		25 168 199	23 976 686
Passifs non courants	(8)		
Emprunt Obligataire		18 264 000	14 600 000
Fonds de Garantie		27 280 140	23 561 075
Provisions Pour Risques et Charges		-	351 697
Total des passifs non courants		45 544 140	38 512 773
Adhérents et comptes rattachés	(9)	18 975 079	9 073 989
Autres passifs courants	(10)	6 419 399	5 326 845(*)
Concours bancaires et autres passifs	(11)	60 487 572	60 272 648(*)
Total des passifs courants		85 882 049	74 673 482
TOTAL DES PASSIFS		131 426 189	113 186 255
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		156 594 388	137 162 941

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DE RÉSULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

(Exprimés en Dinars)

Désignations	Notes	2016	2015
Revenus d'Affacturage			
Commissions d'Affacturage	(12)	5 021 673	4 522 995
Produits Financiers de Mobilisation	(13)	9 545 802	9 166 233
Autres Produits Financiers de Placement		110 149	185 874
Total des Produits d'Exploitation		14 677 623	13 875 102
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Charges Financières nettes	(14)	-5 124 797	-4 959 830
Total des Charges d'exploitation		-5 124 797	-4 959 830
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		9 552 827	8 915 272
AUTRES CHARGES & PRODUITS			
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		-282 682	-703 596
Dotations		-833 182	-889 046
Reprises		550 500	185 450
Autres Produits d'exploitation	(15)	34 286	41 160
Frais du Personnel	(16)	-2 815 054	-2 563 253
Frais Généraux	(17)	-1 419 437	-1 309 662
Amortissement et Provisions	(18)	-780 369	-304 412
Total Autres Charges & Produits		-5 263 256	-4 839 764
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 289 571	4 075 508
Impôt sur les bénéfices	(19)	-898 555	-852 475
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 391 016	3 223 033
Eléments Extraordinaires	(20)	-653 201	-
Résultat net de l'exercice		2 737 815	3 223 033

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Libellé	Notes	2 016	2 015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement reçus des Tirés		364 152 820	352 287 756
Financement des adhérents		- 367 401 854	- 342 666 508
Encaissements provenant des crédits à court terme	(21)	82 297 714	135 900 000
Remboursement des crédits à court terme	(22)	-69 510 861	- 134 750 000
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(23)	-6 946 131	- 5 572 900
Intérêts payés	(24)	- 4 460 346	- 4 683 257
Revenus des placements		151 257	118 943
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 717 402	634 033
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25)	- 118 475	- 408 070
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(26)	-1 830 000	-1 570 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 948 475	- 1 978 070
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions		- 1 706 312	-1 266 444
Encaissements emprunts	(27)	11 230 000	6 600 000
Remboursement emprunts	(28)	- 6 000 000	- 6 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		3 523 688	- 666 444
Variation de trésorerie		- 142 188	-2 010 480
Trésorerie au début de l'exercice		-18 372 428	-16 361 948
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-18 514 616	-18 372 428
Variation de trésorerie		-142 188	-2 010 480

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

I - Présentation et principes

1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000.000 D pour le porter à 15.000.000 D et ce, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée (Année)	Taux
Logiciels	3	33%
Constructions	20	5%
Système d'information	5	20%
Matériel de transport	5	20%
Installations générales	10	10%
Mobilier et matériel de bureau	10	10%
Matériel informatique	3	33%

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Taux de Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2- Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,

- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4- Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

Provision collective

Pour l'estimation du montant de la provision collective prévue par la circulaire 91-24, la société applique une méthode suivante :

- Le taux de
- migration : Numérateur correspond au risque net après déduction du Fond de garantie
- Le taux de provisionnement retenu est le taux minimum prévu par la circulaire
- Le facteur scalaire utilisé, égal à 1, est sans effet sur le taux de provisionnement du groupe.

Provision additionnelle :

La provision additionnelle prévue par la circulaire 2013-21 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;
- 100% pour les actifs dont le séjour est de 8 années ou plus.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;

- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent.

Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture 2013.

Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ». La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ». La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ». En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

II – Notes Détaillées

1- Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.957.239 DT au 31/12/2016 contre un solde de 3.594.015 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au31 Décembre 2015	Acquisition 2016	Reclassement 2016	Au31 Décembre 2016
Logiciel Profactor	90 000	-	-	90 000
Logiciel bureautique	225 026	-	-	225 026
Logiciel Aquarius	-	1 317 726	-	1 317 726
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel Aquarius)	1 118 457	-	1 077 074	41 383
Sous total immobilisations incorporelles	1 433 483	1 317 726	1 077 074	1 674 135
Bâtiment siège	926 691	-	-	926 691
Matériel de transport	281 386	100 380	-	381 765
Agencement & installations générales	223 280	4 786	-	228 067
Mobilier & matériel de bureau	152 432	2 369	-	154 801
Matériel informatique	576 743	15 038	-	591 781
Sous total immobilisations corporelles	2 160 531	122 573	-	2 283 104
Total	3 594 015	1 440 299	1 077 074	3 957 239

Désignation	Cumul 2015	Dotations 2016	Amorti Matériel Cédé	Cumul 2016
Résorption Logiciel profactor	90 000	-	-	90 000
Résorption Logiciel bureautique	175 358	31 748	-	207 106
Résorption Logiciel Aquarius	-	197 839	-	197 839
Amortissement immobilisations incorporelles	265 358	229 587	-	494 945
Amortissement Bâtiment siège	463 092	46 335	-	509 427
Amortissement Matériel de transport	146 906	54 985	-	201 891
Amortissement Agencement & installations générales	171 701	14 075	-	185 776
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	120 268	6 041	-	126 309
Amortissement Matériel informatique	462 277	75 983	-	538 260
Amortissement immobilisations corporelles	1 364 244	197 419	-	1 561 663
Total	1 629 602	427 006	-	2 056 608

2- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.775.241 DT au 31/12/2016 contre un solde de 5.162.142 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE ATD SICAR	3 745 000	1 915 000
Prêts	17 281	17 582
Cautionnements versés	12 560	12 560
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE SICAR INVEST	2 750 000	2 750 000
PARTICIPATION EMPRUNT NATIONAL 2014	400 000	500 000
Provision Dépréciation Participation CTIAA	-149 600	-33 000
Total	6 775 241	5 162 142

3- Affacturages et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 160.369.486 DT au 31/12/2016 contre un solde de 142.098.468 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Affacturages achats domestique	149 266 949	129 630 747
Affacturages achats export	1 378 069	2 009 762
Affacturages achats import	1 476 335	713 503
Affacturages effet à l'encaissement	8 248 133	9 744 456
Total	160 369 486	142 098 468

Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours: Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours: Le solde de ce compte représente le total des factures achetées dont l'insolvabilité du tiré n'est pas garantie.
- Affacturation - Effets à recevoir: Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui ne sont pas encore arrivés à échéance.

Affacturation internationale

- Affacturation Export. Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import. C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. UNIFACTOR est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

4- Provisions & Agios réservés

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.383.789 DT au 31/12/2016 contre un solde de 14.078.182 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Agios réservés	506 733	483 809
Provisions Aux Comptes d'Affacturage	13 577 055	13 384 373
Provisions Collectives	300 000	210 000
Total	14 383 789	14 078 182

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2016 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en MD)

Désignations	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
Engagement Brut	131 563	17 293	638	1 224	18 535	169 253
Garantie financière	30 873	4 408	251	475	3 031	39 038
FDG	20 001	3 037	251	465	2 888	26 642
Assurance	10 872	1 371	0	0	0	12 243
Autres (Bons de Caisse & Traités Avalisés)	0	0	0	10	143	153
Engagement Brut après imputation GF	100 690	12 885	387	749	15 504	130 215
Recouvrement Après Clôture & Règlement en plus	345	34	1	42	629	1 051
Réajustement (FDG+RNA+REG PLUS + ASS > Encours)	1 451	869	0	0	2	2 322
Engagement Net	101 797	13 721	386	707	14 877	131 487
Produits Réservés (Agios)	0	0	20	10	477	507
Provisions sur encours	0	0	73	181	11 916	12 171
Complément de Provisions (Cir 2013-21)	0	0	0	0	1 406	1 406
Total de la Couverture	0	0	93	192	13 799	14 084
Risque encouru	101 797	13 721	292	515	1 078	117 403
Années	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Ratios des Actifs Classés {2 -3- 4}	16,91%	16,49%	13,48%	13,32%	13,24%	12,15%
Ratios de Couverture par Agios et Provisions	84,54%	84,00%	95,44%	85,57%	88,83%	88,19%

(*) Augmenté des engagements Hors Bilan

Le ratio des actifs accrochés s'établit au 31 Décembre 2016 à 12,15% contre 13,24% en 2015. Quant au ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit en 2016 à 88,19% contre 88,83% en 2015.

5- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.668.139 DT au 31/12/2016 contre un solde de 1.319.739 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Personnel avances & acomptes	74 690	92 652
Etat impôts et taxes	825 402	723 371
Provisions pour REM CNAM	733	281
Débiteurs divers	16 995	14 647
PRODUITS A RECEVOIR INTERET ATD SICAR	17 754	43 519
Produits à recevoir /CAM import	48 336	30 364
Charges payées ou comptabilisées d'avance	555 373	228 705
Prêts au personnel ECH 1 an	-	5 925
PRODUITS A RECEVOIR COM BANCAIRE	29 100	50 908
PRODUITS A RECEVOIR INTERET SICAR INVEST	83 328	111 927
PRODUITS A RECEVOIR INTERET EMP NAT 2014	16 428	17 440
Total	1 668 139	1 319 739

6- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 115.283 DT au 31/12/2016 contre un solde de 632.337 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Emprunt National Échéance moins d'un An	100 000	-
BNA agence du siège CPD	-	6 553
BANQUE DE L'HABITAT CUN	-	612 918
Amen BANK AG CUN	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	13 944	8 333
Caisses	1 262	1 594
Amen Bank AG CUN Dépenses	-	2 863
Total	115 283	632 337

7- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 25.168.199 DT au 31/12/2016 contre un solde de 23.976.686 DT au 31/12/2015.

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves réinvesti Exonéré	Résultats Reportés	Distribution de Dividendes	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2015	15 000 000	667 649	50 160	4 320 000	715 843		3 223 033	23 976 686
Affectation du résultat 2015	-	196 944	40 000	1 830 000	(343 911)	1 500 000	(3 223 033)	-
Utilisation Réserves FS	-	-	(46 302)	-	-	-	-	-46 302
Distribution de Dividendes	-	-	-	-	-	(1 500 000)	-	-1 500 000
Résultat au 31 Décembre 2016	-	-	-	-	-	-	2 737 815	2 737 815
Solde de clôture année 2016	15 000 000	864 593	43 858	6 150 000	371 932	-	2 737 815	25 168 199

- Le niveau des Capitaux Propres Avant affectation a augmenté de +5% passant de 23.977MD fin 2015 à 25.168MD fin 2016.
- A noter que le niveau de capitaux propres est passé de 7.729 MD fin 2009 à 25.168MD au 31 Décembre 2016,

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (Avant affectation)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 363	12 725	14 607	16 853	17 341	18 935	20 754	22 430
Résultats de l'exercice	1 365	1 908	2 269	2 166	2 377	2 911	3 223	2 738
Capitaux propres après affectation	7 729	14 633	16 876	19 019	19 718	21 846	23 977	25 168
Évolution	21%	89%	15%	13%	4%	11%	10%	11%

8- Passif non courant :

Le solde de cette rubrique s'élève à 45.544.140 DT au 31/12/2016 contre 38.512.773 DT au 31/12/2015 :

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Emprunt Obligataire	18 264 000	14 600 000
Fonds de Garantie	27 280 140	23 561 075
Provisions Pour Risques et Charges	-	351 697
Total	45 544 140	38 512 773

• Emprunts Obligataires :

En MDT

Emprunt	Montant	Remboursement		Encours		Echéance à -1 an		Echéance à +1 an	
		2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UF 2005	20 000	20 000							
UF 2006	10 000	10 000							
UF 2008	10 000	10 000							
UF 2010	10 000	8 000	10 000	2 000	0	0	0	0	0
UF 2013	20 000	8 000	12 000	12 000	8 000	4 000	4 000	8 000	4 000
UF 2015	17 830	0	0	6 600	17 830		3566	6 600	14 264
Total	87 830	56 000	22 000	20 600	25 830	4 000	7 566	14 600	18 264

Depuis l'année 2005, UNIFACTOR a émis 6 Emprunts obligataires :

- 4 Emprunts sont totalement remboursés
- 1 Emprunts sont en cours et remboursés partiellement
- 1 Emprunt clôturé en 2016.

Les encours des emprunts obligataires par maturité

Emprunt	Echéance	Encours	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 an	1 an < D < 2 ans	D > 2 ans	TOTAL
UF 2013	14-oct	8 000	-			4 000	4 000		8 000
UF 2015	25-févr	17 830		3 566			3 566	10 698	17 830
Total		25 830	0	3 566	0	4 000	7 566	10 698	25 830

• Fonds de Garantie :

Le solde du compte Fonds de garantie s'élève à 27.280.140 DT au 31/12/2016 contre 23.561.075 DT au 31/12/2015 :

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Fonds de Garantie	27 280 140	23 561 075
Total	27 280 140	23 561 075

Le compte Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

9- Adhérents et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 18.975.079 DT au 31/12/2016 contre un solde de 9.073.989 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Comptes courants adhérents	17 535 950	8 397 693
Compte courant correspondant	1 439 128	676 296
Total	18 975 079	9 073 989

(*) Le solde de ce compte représente le total des factures achetées et non décaissées, le solde des comptes de nos correspondants pour l'affacturage import et le solde des comptes adhérents qui sont financés par des billets à ordre.

10- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.419.399 DT au 31/12/2016 contre un solde de 5.326.845 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2 016	Au 31 Décembre 2 015
Affacturages règlements en plus	416 259	446 133
Provisions pour congés à payer	257 335	214 324
Etat impôt & taxes	1 486 494	1 097 561
Compte courant actionnaires	19	19
C.N.S.S	124 617	104 117
Créditeurs divers	172 037	138 314
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 748 472	1 585 303
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ADHERENT DEBITEUR	184 985	-
Charges à payer	1 035 092	984 121
Provisions pour ind. départ PDG	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	422 698	388 679
Provisions pour dépréciation cptes débiteurs	73 315	62 125
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	308 071	158 071
PROVISIONS P INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	82 983	41 055
Total	6 419 399	5 326 845

11- Concours bancaires et autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à 60.487.572DT au 31/12/2016 contre un solde de 60.272.648 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Intérêts Courus Non Echus (*)	1 185 232	286 053
Emprunts à 1an	16 566 000	12 000 000
Mobilisation des Créances	4 526 579	13 664 842
Escompte Effets	2 529 862	1 186 987
Billet de trésorerie emprunteur	17 150 000	14 130 000
Banques	18 529 899	19 004 765
Total	60 487 572	60 272 648

(*) Ce compte a été reclassé en 2016 parmi les concours bancaires et autres passifs et par conséquent les données de 2015 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

L'analyse des emprunts et des concours bancaires par maturité au terme de l'année 2016 se présente comme suit :

Désignations	≤ 3 mois	3 mois ≤ 1 an	1 an ≤ 5 ans	5 ans	Total en principal ⊗	Dettes rattachées ⊗	Total Général ⊗+ ⊗
Dettes Représentées par un titre	7 566 000	17 150 000	18 264 000	0	42 980 000	1 591 607	44 571 607
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à la clôture	4 000 000	13 150 000	0	0	17 150 000	406 376	17 556 376
Billets de trésorerie	4 000 000	13 150 000			17 150 000	406 376	17 556 376
-Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à la clôture	3 566 000	4 000 000	18 264 000	0	25 830 000	1 185 231	27 015 231
Emprunts Obligataires à taux fixe	1 588 000	2 904 000	9 256 000		13 748 000	588 872	14 336 872
Emprunts Obligataires à taux variable	1 978 000	1 096 000	9 008 000		12 082 000	596 359	12 678 359
Autres fonds empruntés	0	35 771 572	0	0	35 771 572	0	35 771 572
- Crédit Direct		9 000 000			9 000 000		9 000 000
- Ligne de crédit non mobilisable		18 529 899			18 529 899		18 529 899
- Autres concours		8 241 672			8 241 672		8 241 672
Total	7 566 000	52 921 572	18 264 000	0	78 751 572	1 591 607	80 343 179

12- Commissions d'affacturage

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.021.673 DT au 31/12/2016 contre un solde 4.522.995 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Commissions d'affacturages	4 756 201	4 317 317
Com. p. échéance impayée taxables	147 216	116 288
Com. sur sign. billet à ordre taxable	88 117	52 290
Commission sur avoir	465	60
COM SUR REPORT ECHEANCE	48 555	37 040
Commission sur Comptes débiteurs	-18 882	-
Total	5 021 673	4 522 995

13- Produits financiers de mobilisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 9.545.802 DT au 31/12/2016 contre un solde de 9.166.233 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Produits Financiers de Mobilisation	9 896 907	9 243 301
(-) Produits sur Comptes débiteurs	165 012	-
(+) PPCA n-1	1 585 303	1 501 430
(+) Agios n-1	483 809	490 614
(-) PPCA n	1 748 472	1 585 303
(-) Agios n	506 733	483 809
Total	9 545 802	9 166 233

14- Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.124.797 DT au 31/12/2016 contre un solde de 4.959.830 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Intérêt billet de trésorerie	587 776	1 243 226
Intérêt mob c c p amen b	193 251	361 668
INTERET CREDIT CMT BH	462 230	381 098
Frais Escompte Effets	14 725	572
Commission de souscription	58 766	39 147
Emp. Oblg. intérêts	1 961 779	1 180 703
Emp. Oblg. autres commissions	16 844	8 241
Autres commissions	239 342	238 067
Autres commissions de placement	66 658	-
Intérêts débiteur comptes courants	1 523 426	1 507 107
Total	5 124 797	4 959 830

15- Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 34.286 DT au 31/12/2016 contre un solde de 41.160 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Profits non requérants	28 711	30 769
RECUP FRAIS JUSTICE	5 575	10 391
Total	34 286	41 160

16- Frais du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.815.054 DT au 31/12/2016 contre un solde de 2.563.253 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
SALAIRES MENSUELS	1 973 343	1 793 151
PRIMES A PAYER	291 675	249 489
PROVISIONS P CONGES PAYES	43 011	67 184
ASSURANCES DEPART A LA RETRAITE	41 928	41 055
CNSS	391 070	344 673
ASSURANCE GROUPE	65 551	61 299
INDEMNITES DE STAGE	6 875	4 850
HABILLEMENT PERSONNEL & MEDECIN DU TRAVAIL	1 601	1 551
Total	2 815 054	2 563 253

17- Frais Généraux

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.419.437 DT au 31/12/2016 contre un solde de 1.309.662 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Achat de matières et fournitures	97 452	108 193
Loyer	83 642	79 647
Frais de Nettoyage et de syndic	23 089	15 796
Entretiens et réparations	23 317	23 834
Assurance	46 780	47 868
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	5 630	2 730
Formation et séminaires	8 720	12 672
Services informatiques	71 471	27 486
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	284 167	244 939
Publicités, publications, relations publiques	17 365	7 894
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	114 994	109 772
Frais postaux et de télécommunications	54 532	56 207
Services bancaires et assimilés	12 341	8 753
Frais d'Adhésion FCI	16 744	17 261
Frais d'Adhésion APTBEF	8 842	11 793
Frais & Commissions correspondant Etranger	15 550	11 935
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	54 590	42 580
Jetons de présence	150 000	137 500
Rémunération des Comités	150 000	137 500
Pertes non Requéranes	873	59 063
Impôts et taxes sur rémunérations	67 528	61 537
T.C.L	32 720	27 279
Droits d'enregistrement et de timbres	30 628	11 087
Autres impôts et taxes	13 476	13 770
Frais de Missions	34 985	32 566
Total	1 419 437	1 309 662

18- Amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique s'élève 780.369 DT au 31/12/2016 contre un solde de 304.412 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Dotation aux amortissements immobilisations incorporels	229 587	31 889
Dotation aux amortissements immobilisations corporels	197 419	196 499
Dotation résorptions des charges à répartir	75 573	43 023
Dotation Provision Dépréciation Participation CTIAA	116 600	33 000
Dotation aux provisions p/Comptes Débiteurs	11 190	-
Dotation aux provisions p/instances bancaires	150 000	-
Total	780 369	304 412

19- Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à 898.555 DT au 31/12/2016 contre un solde de 852.475 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Impôt	898 555	852 475
Total	898 555	852 475

20- Eléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 653.201 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Provisions Pour Contribution Conjoncturelle	336 923	-
Charge Liée au Règlement du Dossier Fiscal	667 976	-
Reprise Sur Provision Pour Risque Fiscal	351 697	-
Total	653 201	-

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

21- Encaissements provenant des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à 82.297.714 DT au 31/12/2016 contre un solde de 135.900.000 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
AMEN BANK MCP	10 217 851	-
BNA	2 529 862	-
ATD	23 650 000	14 410 000
AXIS	2 500 000	16 000 000
BH CMT	27 000 000	36 000 000
BH Obligataire	-	17 000 000
BNAC	2 000 000	-
Go Sicav	-	3 200 000
MAXULA	-	5 000 000
Placement Obligataire Sicav	-	17 000 000
SICAR INVEST	8 400 000	7 290 000
LA POSTE	2 000 000	-
SICAV TANIT	-	20 000 000
SICAV BH	4 000 000	-
Total	82 297 714	135 900 000

22- Remboursement des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à (69.510.861) DT au 31/12/2016 contre un solde de (134.750.000) DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Amen Bank (MCP)	-5 980 861	-
ATD	-17 300 000	-11 110 000
AXIS	-3 000 000	-18 000 000
BH CMT	-24 000 000	-36 000 000
Go Sicav	-500 000	-8 300 000

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
MAXULA	-	-5 500 000
Placement Obligataire Sicav	-4 000 000	-17 000 000
SICAR INVEST	-9 730 000	-7 840 000
SICAV BH OBLIGATAIRE	-5 000 000	-11 000 000
SICAV TANIT	-	-20 000 000
Total	-69 510 861	-134 750 000

23- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à (6.946.131) DT au 31/12/2016 contre un solde de (5.572.900) DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Personnel	-1 580 780	-1 398 691
Etat Impôt & Taxes	-2 527 592	-2 598 363
Fournisseurs et autres Tiers	-2 837 759	-1 575 846
Total	-6 946 131	-5 572 900

24- Intérêts payés

Le solde de cette rubrique s'élève à (4.460.346)DT au 31/12/2016 contre un solde de (4.683.257) DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Intérêts Billets de Trésorerie	-778 703	-1 128 294
Autres Commissions & Intérêts	-2 646 907	-2 216 901
Intérêts & commissions sur Emprunts Obligataires	-1 034 736	-1 338 063
Total	-4 460 346	-4 683 257

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

25- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à (118.475) DT au 31/12/2016 contre un solde de (408.070) DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Matériel de Transport	-100 381	-
Logiciel bureautique	-	-365 802
Agencement & installations générales	-1 871	-5 967
Mobilier & matériel de bureau	-16 223	-36 301
Total	-118 475	-408 070

26- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à (1.830.000) DT au 31/12/2016 contre un solde de (1.570.000) DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Participation Fonds Gérés ATD SICAR	-1 830 000	-1 570 000
Total	-1 830 000	-1 570 000

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

27- Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 11.230.000 DT au 31/12/2016 contre un solde de 6.600.000 DT au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Emprunt obligataire UF 2015	11 230 000	6 600 000
Total	11 230 000	6 600 000

28- Remboursement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à (6.000.000) DT au 31/12/2016 contre le même solde au 31/12/2015.

Désignation	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Emprunt obligataire UF 2013	-4 000 000	-4 000 000
Emprunt obligataire UF 2010	-2 000 000	-2 000 000
Total	-6 000 000	-6 000 000

29- Note sur les parties liées

Les comptes de la société UNIFACTOR ont enregistré au cours de l'exercice 2016 les opérations suivantes avec les parties liées :

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 830.000 Dinars, objet de la convention du 13 Mai 2016, l'ATD Sicar perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
 - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ L'AMEN BANK a procédé en date du 24 Novembre 2016 à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion

accordé à Union Factoring à hauteur de 1 000 000 Dinars soit au total une ligne de crédit de **11 000 000** Dinars et qui se détaille ainsi :

- Crédit non mobilisable pour un montant de 5 000 000 Dinars
- Crédit mobilisable pour un montant de 6 000 000 Dinars.

❖ La BNA a procédé a procédé en date du 22 Juin 2015 au renouvellement de la ligne de crédit non mobilisable accordé à Union Factoring à hauteur de **4 000 000** Dinars.

❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de billets de trésorerie souscrits par les sociétés ; ATD SICAR, AXIS, SICAR INVEST et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Souscripteurs	Montant	Taux	Date souscription	Date tombée	Intérêt brut
ATD	2 000 000	6	23/02/2016	23/05/2016	29 557
ATD	3 000 000	5,6	20/04/2016	16/11/2016	94 900
ATD	2 000 000	5,5	03/05/2016	19/12/2016	67 892
ATD	2 000 000	5,5	03/05/2016	29/12/2016	70 740
ATD	2 000 000	5,24	20/05/2016	17/10/2016	42 734
ATD	2 000 000	5,24	23/05/2016	01/08/2016	20 172
ATD	2 000 000	5,32	01/08/2016	10/10/2016	20 477
ATD	2 000 000	5,26	10/10/2016	18/04/2017	54 023
ATD	2 000 000	5,26	17/10/2016	25/01/2017	28 801
ATD	2 000 000	5,23	19/12/2016	27/06/2017	53 723
ATD	2 000 000	5,23	29/12/2016	05/09/2017	70 093
ATD	300 000	4,25	29/06/2016	05/01/2017	6 582
ATD	350 000	4,24	17/05/2016	21/02/2017	11 174
Total ATD SICAR	23 650 000				570 866
AXIS	1 000 000	6,8	04/02/2016	15/03/2016	7 499
AXIS	1 000 000	6,8	15/03/2016	04/05/2016	9 356
AXIS	500 000	6,85	29/08/2016	07/03/2017	17 446
Total AXIS TRESORERIE	2 500 000				34 301
BNA CAPITAUX	2 000 000	7,15	19/12/2016	18/05/2017	57 860
Total BNA CAPITAUX	2 000 000				57 860
SICAR INVEST	1 050 000	4,72	25/03/2016	24/04/2016	4 114
SICAR INVEST	1 050 000	4,7	24/04/2016	14/05/2016	2 735
SICAR INVEST	1 050 000	4,74	14/05/2016	03/06/2016	2 758
SICAR INVEST	1 050 000	4,75	03/06/2016	23/06/2016	2 764
SICAR INVEST	1 050 000	4,75	23/06/2016	13/07/2016	2 764
SICAR INVEST	1 050 000	4,71	13/07/2016	01/09/2016	6 824
SICAR INVEST	1 050 000	4,7	01/09/2016	21/10/2016	6 810
SICAR INVEST	1 050 000	4,76	21/10/2016	30/11/2016	5 524
Total SICAR INVEST	8 400 000				34 291
Total général	36 550 000				697 318

30- Engagements hors bilan

Désignations	Au 31 Décembre 2016	Au 31 Décembre 2015
Engagements Donnés	8 699 786	13 481 984
Sans Recours	3 185 834	6 534 683
Export	652 913	583 875
Import	4 861 039	6 363 426
Engagements Reçus	16 880 142	18 904 485
Garanties Réelles	4 484 135	4 353 650
Garanties Financières	153 000	143 000
Sans Recours	4 640 000	7 805 000
Export	1 373 007	992 835
Import	6 230 000	5 610 000

31- Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 21/04/2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Union de Factoring comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016 faisant apparaître un total de 156.594.388 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 2.737.815 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie négative de 142.188 dinars et une trésorerie de fin de période négative de 18.514.616 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société Union de Factoring, annexés au présent rapport, sont sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne. Nos recommandations pour l'amélioration dudit système ont été consignées dans notre rapport d'évaluation du contrôle interne qui fait partie intégrante du présent rapport et a été remis au conseil d'administration. Sur la base de notre examen et hormis le système d'information qui est en cours d'implémentation, nous n'avons pas relevé, d'insuffisances majeures dans le système de contrôle interne comptable susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières (actions et obligations) émises par l'UNIFACTOR eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

**G.A.C – CPA International
Chiheb GHANMI**

**C.M.C – DFK International
Chérif BEN ZINA**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

En application de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Le conseil d'administration de la société nous a informés des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles :

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec l'ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 830 000 Dinars, objet de la convention du 13 Mai 2016, l'ATD Sicar perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
 - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.

- ❖ L'AMEN BANK a procédé en date du 24 Novembre 2016 à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 1 000 000 Dinars soit au total une ligne de crédit de **11 000 0000** Dinars et qui se détaille ainsi :
 - Crédit non mobilisable pour un montant de 5 000 000 Dinars
 - Crédit mobilisable pour un montant de 6 000 000 Dinars.

- ❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de billets de trésorerie souscrits par les sociétés ; ATD SICAR, AXIS, SICAR INVEST et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Souscripteurs	Montant	Taux	Date souscription	Date tombée	Intérêt brut
ATD	2 000 000	6	23/02/2016	23/05/2016	29 557
ATD	3 000 000	5,6	20/04/2016	16/11/2016	94 900
ATD	2 000 000	5,5	03/05/2016	19/12/2016	67 892
ATD	2 000 000	5,5	03/05/2016	29/12/2016	70 740
ATD	2 000 000	5,24	20/05/2016	17/10/2016	42 734
ATD	2 000 000	5,24	23/05/2016	01/08/2016	20 172
ATD	2 000 000	5,32	01/08/2016	10/10/2016	20 477
ATD	2 000 000	5,26	10/10/2016	18/04/2017	54 023
ATD	2 000 000	5,26	17/10/2016	25/01/2017	28 801
ATD	2 000 000	5,23	19/12/2016	27/06/2017	53 723
ATD	2 000 000	5,23	29/12/2016	05/09/2017	70 093
ATD	300 000	4,25	29/06/2016	05/01/2017	6 582
ATD	350 000	4,24	17/05/2016	21/02/2017	11 174
Total ATD SICAR	23 650 000				570 866
AXIS	1 000 000	6,8	04/02/2016	15/03/2016	7 499
AXIS	1 000 000	6,8	15/03/2016	04/05/2016	9 356
AXIS	500 000	6,85	29/08/2016	07/03/2017	17 446
Total AXIS TRESORERIE	2 500 000				34 301
BNA CAPITAUX	2 000 000	7,15	19/12/2016	18/05/2017	57 860
Total BNA CAPITAUX	2 000 000				57 860
SICAR INVEST	1 050 000	4,72	25/03/2016	24/04/2016	4 114
SICAR INVEST	1 050 000	4,7	24/04/2016	14/05/2016	2 735
SICAR INVEST	1 050 000	4,74	14/05/2016	03/06/2016	2 758
SICAR INVEST	1 050 000	4,75	03/06/2016	23/06/2016	2 764
SICAR INVEST	1 050 000	4,75	23/06/2016	13/07/2016	2 764
SICAR INVEST	1 050 000	4,71	13/07/2016	01/09/2016	6 824
SICAR INVEST	1 050 000	4,7	01/09/2016	21/10/2016	6 810
SICAR INVEST	1 050 000	4,76	21/10/2016	30/11/2016	5 524
Total SICAR INVEST	8 400 000				34 291
Total général	36 550 000				697 318

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 dont voici les principaux volumes réalisés :

- ❖ L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000

Dinars et un crédit mobilisable pour un montant de 3 000 000 Dinars.

- ❖ La BNA a procédé en date du 22 Juin 2015 au renouvellement de la ligne de crédit non mobilisable accordé à Union Factoring à hauteur de 4 000 000 Dinars.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 22 mars 2007 et de 24 juin 2015 avec l'ATD SICAR, dont l'ATB est administrateur, et relatives à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1300000 Dinars et 1570000 Dinars de 2015, la société ATD SICAR perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le montant initial du fonds.
 - Une commission de gestion égale à 10% (hors TVA) des produits des participations et autres placements.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 15 Mars 2013 et le 2 Juin 2014 avec la SICAR INVEST, dont la BNA est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1 420000 Dinars et 1330000 Dinars, la société SICAR INVEST perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés.
 - Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieure à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieure a un an.
 - Une commission de 5% sur les produits reçus.
- ❖ UNIFACTOR a conclu le 19 Novembre 2014 un contrat d'affacturage avec la Société COMPUTER DISTRIBUTION "CODIS", dont la CARTE et l'ATB sont des actionnaires et des administrateurs. La décision du comité interne de crédit en date du 12 Novembre 2014 prévoit : un plafond décaissable de 500 000 Dinars, le Fonds de garantie est de 50000 Dinars, commission d'affacturage de 1,1% et commission de financement égal au TMM majoré de 3,25. Au 31 Décembre 2015, l'encours financier est de 515140 Dinars.
- ❖ UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'import. La prime payée au titre de l'année 2016 toutes branches confondues s'élève à 154 065 Dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012, du 05 Mars 2014 et du 6 Mars 2015. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de **99 185** Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an et d'une indemnité de départ net de 100 000 Dinars en cas de non faute grave.

- ❖ Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'AGO en date du 27 Mai 2016 pour un montant de 10.000 Dinars net par administrateur.
- ❖ La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit, les membres du comité de crédit et les membres du Comité des risques a été fixée par l'AGO réunie en date du 27 Mai 2016 sur proposition du conseil et a été fixée pour un montant de 10000 Dinars net pour chaque membre.

Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016 se présentent comme suit (en dinars) :

	<u>PDG</u>		<u>Administrateurs</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	323 449	158 918	300 000	300 000
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000	-	-
Total	323 449	258 918	300 000	300 000

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi bancaire et de l'article 200 (nouveau) et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

**G.A.C - CPA International
Chiheb GHANMI**

**C.M.C – DFK International
Chérif BEN ZINA**